

Présents :

François BOCK maire de Gençay préside la séance

Dominique SOUILLE, Claude FERRON, Philippe BONNEAUD, David RANGER, Sarah COLLOBER, Yves GUILLON, Aurélie BOURREAU, Sophie VERGNAUD, Renaud ROBERT, Martine BIAIS, Peggy MENETEAU, Fabienne ROUSSEAU GILLES, Jean BERGER.

Absents excusés avec pouvoir : Omar MBAYE.

Absents : Dominique CRÉTIN, Jean-Paul THUBERT

Suffrage : 15

Secrétaire de séance : Sophie VERGNAUD

Ouverture de séance 20h00.

1 – Compte rendu du 26/01/2017

Transmis tardivement aux conseillers Report du vote

2 – Information sur l'école

François BOCK informe les conseillers de l'annonce par le rectorat de la fermeture du 3ème poste de l'école maternelle à la rentrée 2017.

Monsieur le maire précise que 48 élèves sont inscrits à la rentrée, ce qui fera 24 élèves répartis sur 2 classes, La commune a toujours défendu les fermetures de classe, mais il est difficile de s'opposer à cette décision.

Cette fermeture intervient au moment du départ à la retraite d'une institutrice et du congé maladie longue durée de l'ATSEM.

Le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe est fixé à 60 élèves ; il convient d'engager une réflexion sur l'organisation du territoire en matière scolaire : d'un côté, nous avons MAGNÉ qui résiste difficilement à une fermeture de poste avec 10 élèves et SAINT MAURICE qui, avec le remplissage des lotissements voit des familles avec enfants s'installer, et a dû investir 400 000 € pour la construction d'une nouvelle classe.

Il pourrait être envisagé de conserver les écoles maternelles dans chaque commune et de trouver une entente pour la répartition des primaires.

Il est demandé au conseil de bien vouloir donner un accord de principe à la fermeture de classe de l'école maternelle de Gençay.

Vote 3 Abstentions - 12 Contre

3 – Avant projet définitif du réaménagement des écoles

Claude FERRON présente l'avant-projet de réaménagement des écoles qui a été validé par l'architecte des bâtiments de France.

Le coût de la totalité des travaux de l'école est estimé à 1 million d'euros, avec des subventions importantes sur le mode de chauffage (environ 60 à 70%).

Une première tranche de travaux concernerait l'aménagement des toilettes de l'école élémentaire (vétustes et largement critiquées lors des conseils d'école) et d'une chaufferie à granulés qui serait installée dans le même bâtiment.

Les plans ne faisant pas l'unanimité, les conseillers demandent à ce que des variantes soient proposées par l'architecte.

Une réunion rassemblant parents d'élèves et enseignants se tiendra le 20/03/2017

4 – Autorisation de demande de subvention

Afin d'anticiper sur un calendrier de travaux, il est demandé de bien vouloir autoriser Monsieur le maire à effectuer les demandes de subventions accompagnant le projet de travaux de l'école.

Il est procédé à un vote par subventions.

DETR (Etat)	10 Pour - 5 Abstentions
ACTIV 3 (Département)	10 Pour - 5 Abstentions
DSIL	10 Pour - 5 Abstentions
ADM (maîtrise énergie)	10 Pour - 5 Abstentions
Région NOUVELLE AQUITAINE	10 Pour - 5 Abstentions

5 – Bilan Maison de santé

Mme MACADAM dentiste s'est installée fin février et a débuté ses consultations début mars.

Les médecins ont prévu de s'installer début avril.

Une réunion de mise au point est prévue le 21 mars 2017.

6 – Bilan sur travaux en cours

- Eaux de Vienne a terminé l'installation des tuyaux route de Gençay.
- La société ARLAUD doit débuter la première tranche des travaux du champ de foire qui doivent durer 3 semaines.

7 – Tarification de la cantine et de la garderie

La CAF participe au financement des activités périscolaires de la commune. Elle a adressé un courrier demandant à ce que soit appliquée une tarification modulée des prestations de cantine et de garderie en fonction du quotient familial.

Cette répartition par quotient se pratique déjà dans plusieurs communes, dont POITIERS qui a établi 8 tranches de quotient avec des tarifs de repas allant de 0,45 € à 5,07 €.

Actuellement les tarifs sont les suivants :

Horaires d'ouverture de la garderie		Tarifs garderie
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	07h30 - 08 h20	1,05 €
Lundi, mardi, jeudi, vendredi (Garderie+Goûter)	16h30 -17h30	1,55 €
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	17h30 - 18h30	1,05 €
Mercredi	11h30 - 12h30	1,05 €
Vendredi (pas d'atelier périscolaire)	15h30 - 16h30	Gratuit
Cantine scolaire		Tarifs repas
Enfants		2.95€
Adultes		3.50€
Ateliers Périscolaires		Tarif atelier périscolaire
Lundi, mardi, jeudi	15h30-16h30	Gratuit

Monsieur le maire propose que soit appliquée à compter du 1er septembre une tarification sur 2 tranches de quotient sur la tranche plus ou moins 900.

La question se pose de savoir si cette tarification modulée s'appliquera sur le tarif des repas qui comprend aussi la garderie le midi ou sur le tarif de la garderie du matin et du soir. S'agissant également d'une première modulation, la commune ne sait pas combien de familles seront réparties dans les tranches de quotient proposées ; cet élément est primordial pour l'équilibre des recettes-dépenses du budget de l'école.

Après débat, il est convenu de reporter toute décision et de débattre du sujet en commission PEES. Une étude sur les tarifications appliquées dans les communes extérieures sera menée.

8 – Admission en non-valeur

La trésorerie a proposé des créances qui s'avèrent irrécouvrables, à passer en admission en non-valeur dans le budget

1 135,95€ représentant des cantines de janvier 2015 à décembre 2016

415,55€ représentant des cantines et reliquats de loyers

Les conseillers s'étonnent que les cantines aient fait l'objet d'impayés pendant un an.

François BOCK rappelle que l'absence de paiement ne doit malgré tout pas empêcher des enfants de prendre leurs repas.

Il fait cependant part de son inquiétude devant l'accroissement de factures impayées. Un retour à un système d'achat de tickets de cantine à la mairie pourrait être envisagé.

Il est proposé d'en débattre également en commission PEES.

Il est procédé au vote de la demande d'admission en non-valeur de la somme de 1 551,50€.

Vote 15 Pour

9 – Proposition de prolongation du contrat Emploi Avenir CEA

Monsieur le maire demande à ce que le contrat établi avec Romain FRADET, qui se termine en septembre 2017, soit prolongé jusqu'au moment où il fera son intégration au SDIS (octobre-novembre 2017).

Vote 15 Pour

10 – Autorisation de mise à disposition de la salle du château d'eau

Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation de mettre à disposition la petite salle du château d'eau aux partis politiques lors des prochaines élections présidentielles et législatives, lorsqu'il y en a la demande.

Vote 15 Pour

11 – Questions diverses

➤ Bilan de Sport pour tous : très bonne fréquentation à hauteur de 74% par les enfants de Gençay.

➤ Cantine scolaire : un appel d'offre sera bientôt lancé pour le renouvellement du prestataire de la cantine de l'école. Ce point sera traité en commission.

➤ Communauté de communes du Civraisien en Poitou : la prochaine réunion est fixée au 29/03/2017. Il est convenu de transmettre les comptes rendus des réunions aux conseillers.

➤ Des conseillers regrettent que les travaux de canalisations de la route de Civray aient entraînés la fermeture de rues ; il est fait état du malaise des commerçants de Gençay concernés, dont les commerces étaient parfois beaucoup moins accessibles ; une circulation alternée aurait été possible. Monsieur le maire répond que la sécurité lors des travaux revenait à Eaux de Vienne et que les choix de circulation ont été faits dans le cadre des réglementations en vigueur.

➤ Heures Vagabondes : le jeudi 6 juillet 2017 :

L'artiste sera connu le 7 avril 2017. Le comité d'organisation a examiné les sites et choisit le champ de foire pouvant accueillir 5 000 personnes.

Des réunions tenant à la sécurité et à l'organisation auront lieu courant avril.

Les bénévoles des associations seront sollicités ; un courrier sera adressé par la commune.

➤ Fabienne ROUSSEAU – GILLES informe le conseil de l'organisation annuel de l'échange GENCAY/BRECKERFELD et de l'arrivée de 68 personnes pour le week-end de l'ascension ; les habitants sollicités pour l'accueil devront se faire connaître auprès de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h07

La prochaine réunion du conseil municipal se déroulera le jeudi 30 mars 2017

Sophie VERGNAUD